

Michel Gros : « Maîtriser la croissance démographique »

Réélu en mars, le maire entend poursuivre la politique engagée lors du dernier mandat. Révision du plan local d'urbanisme et réhabilitation de la mairie sont deux chantiers prioritaires

En remportant l'élection municipale de mars dernier, Michel Gros a réalisé une sacrée performance. Il est en effet le premier maire de la commune à être réélu depuis Fernand Raynaud, maire entre 1959 et 1977. « Cela prouve que nous avons bien travaillé en dépit d'un début de mandat difficile ». Avant de prononcer ses vœux ce vendredi, il a pris le temps de répondre à nos questions.

Avec le recul, quel regard portez-vous sur votre premier mandat ?

Hormis la péripiétie de l'élection partielle, je pense que l'on a su s'attaquer aux réels problèmes de la commune. Nous avons pesé le pour et le contre de chaque dossier et nous avons apporté les solutions. Il faut se rappeler qu'en six ans nous avons investi 5,7 millions d'euros. Ce qui n'avait jamais été fait auparavant.

Quelles ont été les priorités ?

Tout d'abord, la jeunesse. Nous avons permis aux enfants de deux classes de primaire de bénéficier de tableaux numériques. Nous avons supprimé les réseaux aériens dans la partie haute de l'avenue Georges-Clemenceau, revu en grande partie la voirie et apporté des modifications nécessaires à la station



Entouré d'élus du département et de son conseil municipal, réuni au grand complet, Michel Gros a présenté ses vœux à la population roquière, venue en nombre. (Photo James Huet)

d'épuration. Mais surtout, les derniers mois, nous avons lancé la création du pluvial du quartier des Molières, une opération que nous effectuerons en trois phases. Sans oublier, la révision générale du Plan local d'urbanisme.

Quels seront les effets de cette révision ?

Anticiper les effets de la loi Alur. Une loi qui peut être très bien en milieu urbain mais qui peut avoir certains effets pervers en milieu rural notamment sur la croissance démographique. Depuis quelques années nous enregistrons une croissance de 3,5 %, dans

un futur proche il faudra la limiter à 0,5 %. Nous avons du pain sur la planche car l'objectif est de terminer la révision d'ici la fin 2015 pour appliquer le nouveau PLU dans le courant de 2016.

En dépit du contexte économique, quelles seront vos orientations pour 2015 ?

La première option est de ne pas augmenter le taux d'imposition locale et ce en dépit de la baisse des dotations. Comme tous nos collègues, nous allons devoir faire face à une période difficile, mais nous sommes prêts.

De grands projets en perspective ?

Oui, poursuivre l'embellissement du

village. Nous avons obtenu une première fleur au concours régional des villages fleuris et cela récompense un excellent travail des élus mais surtout des employés communaux. Cela a même incité les Roquiers à s'investir dans les décorations pour les fêtes de fin d'année et je tiens à les en remercier.

Et en matière de patrimoine ?

Le rond-point de la RD5 face à la coopérative devrait être terminé, nous entamerons la deuxième tranche du pluvial des Molières et surtout nous devons nous retrousser les manches pour trouver les subventions permettant de réhabiliter l'hôtel de ville et sa mise

aux normes. C'est un chantier indispensable afin d'offrir un meilleur accueil des citoyens et apporter du confort aux personnels au sein d'un bâtiment où nous regrouperons tous les services qui seront réorganisés par la nouvelle directrice générale.

Avez-vous digéré la perte du titre de chef-lieu de canton ?

Personnellement, je n'ai toujours pas compris d'autant que je n'ai jamais été informé officiellement par l'État. J'ai écrit au Premier ministre, je n'ai jamais eu de réponse. Je souhaitais avoir des explications car nous avons sur notre territoire la gendarmerie, la trésorerie

et le centre de tri postal. Le seul constat est que nous perdrons la participation de bourg-centre après 2016. Financièrement c'est conséquent.

La création du Parc naturel de la Sainte Baume a-t-elle déjà une incidence sur la vie de la commune ?

Disons que l'effet Parc a été ressenti durant la campagne des municipales. Nous sommes convaincus que les citoyens, les acteurs du territoire se sentent impliqués et cela nous conforte dans nos ambitions.

À propos d'intercommunalité, comment voyez-vous l'avenir en Provence verte ?

Je suis certain que l'agglomération ne se fera pas en 2016. En revanche, je suis très heureux de la décision prise par mes collègues du Val d'Issole. Si rien n'a bougé d'ici le mois de juin prochain, nous transformerons le Val d'Issole en communauté de communes élargie et prendrons les compétences nous permettant d'aborder l'agglomération future. Mais au fond de moi, je pense que si une fusion doit se faire ce sera uniquement avec le Comté de Provence. Je me trompe peut-être, l'avenir nous le dira.

**PROPOS RECUEILLIS
PAR ALAIN REVELLO
arevello@varmatin.com**